

Les déterminants de la pauvreté au Mali

The determinants of poverty in Mali

Saidou KANAMBAYE

Doctorant à l'Ecole doctorale « Droit-Economie-Sciences sociales-Lettres et Arts »
Bamako, Mali

Date de soumission : 26/11/2025

Date d'acceptation : 30/12/2025

Pour citer cet article :

Kanambaye. S. (2026) « Les déterminants de la pauvreté au Mali », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 7 : Numéro 1 » pp : 373- 392.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Ce travail a pour objet d'identifier les déterminants de la pauvreté au Mali en utilisant les données de la dernière enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, réalisée en 2021 par l'Institut national de la Statistique du Mali. Pour y parvenir, nous avons utilisé la régression à travers la méthode des moindres carrés ordinaires. Il ressort de cette régression que les principaux déterminants de la pauvreté monétaire sont i) l'activité économique du chef de ménage ; ii) le milieu de résidence ; iii) la taille du ménage ; iv) le sexe du chef de ménage ; v) le niveau d'instruction du chef de ménage ; vi) la principale source d'eau du ménage ; vii) l'accès à l'électricité du ménage ; viii) la sécurité alimentaire du ménage. L'étude plaide donc pour un renforcement des programmes d'accès aux services de base essentiels (éducation, santé, électricité, sécurité alimentaire) et le renforcement du développement rural.

Mots clés : Pauvreté ; Déterminants ; Tendances ; Inégalités ; Mali.

Abstracts

The purpose of this study is to identify the determinants of poverty in Mali using data from the latest harmonized survey on household living conditions, conducted in 2021 by the National Institute of Statistics of Mali. To achieve this, we used regression analysis based on the ordinary least squares method. This regression shows that the main determinants of monetary poverty are (i) the economic activity of the head of household; (ii) the place of residence; (iii) the size of the household; (iv) the gender of the head of household; v) the level of education of the head of household; vi) the main source of water for the household; vii) access to electricity for the household; viii) food security for the household. The study therefore calls for the strengthening of programmes providing access to essential basic services (education, health, electricity, food security) and the reinforcement of rural development.

Keywords: Poverty; Determinants; Trends; Inequalities; Mali.

Introduction

Durant ces dernières décennies, les gouvernements, notamment africains et les institutions de développement bilatérales et multilatérales ont fait du combat contre la pauvreté leur objectif principal. La communauté internationale s'est engagée à « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » d'ici à 2030 selon les Objectifs de Développement Durable (ODD 1). Les gouvernements, avec l'appui des partenaires techniques et financiers définissent depuis plusieurs décennies, leurs politiques économiques et sociales dans le cadre du « document de stratégie de réduction de la pauvreté » (DSRP), de manière participative, de concert souvent avec la société civile.

Cependant, ces engagements n'ont pas fortement fléchi la tendance de la pauvreté en Afrique subsaharienne. Selon la Banque Mondiale, près de 700 millions de personnes vivaient dans l'extrême pauvreté (avec moins de 2,15 dollars par jour) en 2024 dans le monde¹. Selon la même source, les deux tiers des personnes vivant dans l'extrême pauvreté dans le monde se trouvent en Afrique subsaharienne, et ce chiffre atteint les trois quarts si l'on prend en compte tous les pays fragiles et touchés par des conflits. La pauvreté en Afrique est un fait dévastateur qui continue de frapper le continent, affectant profondément les moyens de subsistance de ses citoyens et leur potentialité de participation au développement.

Le Mali est engagé à lutter contre la pauvreté à travers plusieurs documents stratégiques. Il s'agit notamment du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP 2002-2006), du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP) de 2007-2011 et celui de 2012-2016 ou le Cadre de relance économique et du développement durable (CREDD 2017-2021 et 2022) ou encore la plus récente, la stratégie nationale de l'émergence et du développement durable qui ambitionne de réduire le taux de l'incidence de la pauvreté à 32% en 2033.

Si le niveau de l'incidence de la pauvreté semblait suivre une tendance baissière de 2001 à 2011, (55,6% à 45,6%), elle stagne depuis 2011, passant de 45,6% à 45,5% en 2022, soit environ plus de 10 millions de personnes sous le seuil de la pauvreté sur les 22 395 489 de populations que comptent le Mali (RGPH, 2022). Il est donc essentiel de mieux comprendre les facteurs sous-jacents de la pauvreté pour affiner les stratégies de réduction de la pauvreté et, à terme, de l'éliminer.

Quels sont donc les principaux déterminants de la pauvreté monétaire au Mali ?

¹ Rapport de la Banque Mondiale, la réduction de la pauvreté en danger, 2024

Si les statistiques ci-haut citées sont facilement compréhensibles, il n'en demeure pas moins que la définition même du concept de la pauvreté reste complexe. Différentes approches sont utilisées pour mesurer la pauvreté, chacune avec ses limites et ses avantages, et aucune ne peut prétendre à l'exhaustivité. Une approche ne favoriserait qu'un aspect de la pauvreté alors qu'une autre se focaliserait sur d'autres dimensions du phénomène. C'est dire que toute conclusion tirée d'une seule approche ne serait que partielle car ne se concentrant que sur quelques aspects du phénomène. Dans le cadre de notre étude, nous répondrons à la question principale en mobilisant les données de la dernière enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, réalisées en 2021 par l'Institut national de la statistique du Mali et en utilisant l'approche monétaire de la pauvreté. Nous évoquerons les raisons de ce choix dans la section suivante. Notre travail a pour objectif d'identifier les déterminants de la pauvreté monétaire au Mali afin de mettre à la disposition des décideurs publics des leviers importants sur lesquels les stratégies pourraient s'appuyer pour lutter efficacement contre la pauvreté.

Ce travail fonde sa contribution dans le débat sur la pauvreté à travers l'utilisation des données récentes de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages de 2021, mises à disposition par l'Institut national de la statistique du Mali. En effet, à notre connaissance, la plupart des travaux sur ce sujet ont utilisés les données des enquêtes ménages de 2013 ou en deçà. L'intérêt de ces données est également son approche harmonisée dans sa méthodologie de collecte des données avec les autres pays de l'UEMOA, donc des statistiques facilement comparables au niveau international.

La méthodologie utilisée est la régression à travers la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) qui a l'avantage d'être robuste. On utilisera un modèle de régression linéaire dont la variable dépendante est le logarithme de la consommation par tête divisée par la ligne de pauvreté. Pour éviter des biais d'hétérogénéité, des régressions séparées ont été estimées pour le niveau national et pour chacun des milieux de résidence du Mali que sont le milieu urbain et rural.

Il faut toutefois noter que notre travail, comme évoqué ci-haut, se focalise sur l'approche par le revenu, mesurée ici par la consommation des ménages. Cela est réducteur et donc une limite de l'étude pour saisir la complexité de la pauvreté. La pauvreté saisie par l'approche monétaire ignore notamment les privations multidimensionnelles, le rôle crucial du capital social et la pauvreté vécue (dénouement matériel fréquent). Nous proposons d'autres pistes de recherches complémentaires, notamment en utilisant les approches de la pauvreté multidimensionnelle

pour un aperçu complet des champs d'intervention programmatiques afin de réduire considérablement la pauvreté au Mali.

La suite de l'étude se présente ainsi qu'il suit. La section 1 est consacrée à la revue de la littérature sur la pauvreté. Alors que la section 2 s'intéresse à la méthodologie utilisée, la section 3 présente les principaux résultats obtenus de notre étude, suivie d'une conclusion de notre travail.

1. Revue de la littérature théorique

S'il est convenu que la pauvreté est un fléau mondial, le débat sur la notion de pauvreté elle-même connaît sans cesse des évolutions, car il s'agit d'un fléau à plusieurs facettes, qui de surcroît est dynamique. La pauvreté est un concept qui ne se prête pas facilement à une définition, du moins pas à une définition qui suscite un accord unanime. La raison est assez simple. La pauvreté englobe plusieurs aspects aussi divers et variés que les réalités quotidiennes de chaque individu. Malgré les divergences dans la définition de son concept, trois approches principales de la pauvreté ont émergé dans la pensée économique au fil du temps (Asselin & Dauphin, 2000). Ce sont les approches par le revenu, par les besoins essentiels et par les capacités.

1.1. Approche de la pauvreté par le revenu

L'approche « revenu » de la pauvreté est la plus dominante. Jusqu'à récemment, elle était même considérée comme la seule approche. Cette prédominance a été encouragée par la Banque mondiale, dont le travail sur la pauvreté est basé sur l'approche « revenu ». Cette approche met l'accent sur les dimensions monétaires du bien-être. Selon cette approche, une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de revenu ou de consommation est en dessous d'un seuil, défini comme le minimum requis selon les normes de la société considérée. Comme les préférences et les réalités varient d'un individu à l'autre, et d'un pays à l'autre, le choix du seuil de pauvreté peut être fait au niveau de chaque individu (seuil subjectif), de chaque pays (seuil relatif), ou sur une échelle mondiale (seuil absolu). Le seuil relatif (ou seuil de pauvreté relative) est défini par rapport à la distribution générale des revenus ou de la consommation dans un pays (Coudouel, Hentschel & Wodon, 2002).

De manière subséquente, cette approche préconise des politiques axées sur l'augmentation de la productivité, de l'emploi et donc du revenu, pour alléger la pauvreté. C'est dans ce sens qu'elle est qualifiée d'approche revenu de la pauvreté. Cette approche monétaire souffre de plusieurs critiques, dont les plus développées sont attribuées à Amartya Sen. Selon lui, l'approche monétaire est limitée pour deux raisons essentielles. Elle se concentre uniquement

sur les moyens disponibles pour les individus afin d'éviter toute situation de pauvreté, et elle ignore la diversité humaine (Bertin, 2007).

L'approche monétaire de la pauvreté pour les pays de l'Afrique de l'Ouest est insuffisante pour plusieurs raisons. L'approche monétaire ne prend pas en compte l'accès des populations aux services essentiels comme l'eau, l'éducation, la santé, l'assainissement qui affecte le bien-être. Elle sous-estime la vulnérabilité face aux chocs, notamment sécuritaires et climatiques très récurrents ces dernières années pour les pays du sahel (Diakité, 2013). Ces chocs plongent les capacités des ménages à faire face aux crises récurrentes entraînant les populations dans une insécurité chronique. L'approche par le revenu ne saisit pas également les biens et services publics non monétarisés, et peut être biaisée par des dépenses non pertinentes incluses dans les calculs du seuil de pauvreté, négligeant la réalité des moyens de subsistance ruraux et la pauvreté des actifs (Minvielle, Diop & Niang, 2005).

1.2. Approche de la pauvreté par les besoins essentiels ou besoins de base

L'approche des besoins essentiels non satisfaits est une approche qui, depuis les années 1950, a été appliquée à un ensemble de pays et constitue l'un des principaux critères pour définir le sous-développement (Destremau et Salama, 2002). Elle est née en réponse à des résultats insuffisants en matière de réduction de la pauvreté et des inégalités résultant de la mise en œuvre de politiques de développement axées sur la croissance, cette dernière étant alors considérée comme une condition nécessaire et suffisante pour réduire la pauvreté par le biais d'un effet d'entraînement. L'organisation internationale du travail (OIT) définit la pauvreté comme une privation de ce qui est requis notamment d'un point de vue matériel pour satisfaire les besoins humains de base. Cette approche dépasse l'approche monétaire en établissant une distinction entre revenus privés et différentes formes non monétaires de biens et services. Son intérêt est de mesurer les biens et services en termes de bien-être humain (résultats indirects).

Elle inclut donc les besoins minimums en nourriture, en logement et en vêtements nécessaires à la consommation individuelle d'une famille, ainsi que les services essentiels fournis et utilisés par la communauté, tels que le transport, l'assainissement, la santé et l'éducation. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs de déficience. Pour chaque besoin, un ménage est évalué à 1 si le besoin n'est pas satisfait et à 0 s'il l'est. Le critère de pauvreté est de déclarer tout ménage dont le score total de déficience est égal ou supérieur à 1 comme pauvre, et très pauvre si ce total est supérieur à 2. Cette approche marque la transition d'une orientation « welfariste » vers une conception plus axée sur les droits et la justice sociale.

En pratique, il n'existe pas de consensus sur la définition d'une liste des besoins essentiels. Dans ses applications, elle se limite au concept de minimum vital c'est-à-dire au coût de l'homme « nourriture, santé et éducation ». Pour Asselin et Dauphin (2000), l'approche des besoins essentiels se heurte à un problème de détermination de la liste des besoins. En fait, cette liste n'est pas limitée à un nombre précis de domaines, et il n'y a pas de consensus sur ce que devrait être cette liste. Mais aussi le niveau minimum qui devrait être requis, au niveau des besoins de chaque domaine, pour ne pas être considéré comme pauvre.

1.3. Approche de pauvreté par les capacités

L'approche des capacités face à la pauvreté est la plus récente. Cette approche soutient que la pauvreté ne peut pas être réduite à une question de satisfaction des besoins fondamentaux (le fait d'être) et encore moins à l'utilité (le bien-être), mais surtout aux compétences et aux capacités humaines. C'est précisément le travail de Sen (1985, 1992) sur la justice sociale et les inégalités qui a inspiré cette nouvelle conception du développement et de la pauvreté. Son approche par les capacités est la base du développement, depuis 1990, de l'IDH, pour comparer le bien-être des nations et l'IPH.

Pour cette approche, un individu est pauvre s'il ne possède pas la liberté d'accomplir toutes les fonctions qu'il considère comme importantes. Il se peut qu'un individu ait un revenu décent mais qu'il soit incapable, pour des raisons de manque de liberté, de le convertir en moyens d'atteindre un niveau minimal de bien-être (Bertin, 2008). La définition de la pauvreté en termes de capacités semble légitime pour trois raisons. Premièrement, les capacités ont une importance intrinsèque dans le sens où elles forment les fondements essentiels d'une vie humaine digne, en plus de leur rôle permettant aux individus de gagner un revenu satisfaisant. Deuxièmement, l'existence d'un lien étroit entre l'incapacité à développer ses facultés individuelles et le maintien d'un revenu à un niveau bas ne masque pas le fait que d'autres facteurs influencent la production de capacités. Enfin, la relation instrumentale entre la privation monétaire et la privation de capacités reste variable : elle dépend des caractéristiques individuelles, de la situation géographique ou de l'environnement épidémiologique (Sen, 2003).

Cependant, la richesse et la complexité de cette approche ont pour contrepartie la difficulté de son application sur le plan empirique. L'une des difficultés réside dans les exigences d'information imposées par l'application de la notion de capacités basée sur des données d'enquêtes, car elle suppose la collecte d'informations contrefactuelles sur ce qu'un individu aurait pu « être ou faire » en comparaison avec ce qu'il « est ou fait ». C'est pourquoi la plupart des applications empiriques sont souvent passées de l'évaluation des capacités de base à

l'évaluation des fonctionnements de base, ou ont utilisé le concept de fonctionnements raffinés qui prend en compte toutes les alternatives disponibles pour l'individu (Schokkaert et Van Ootegem, 1990). Bien que cette simplification puisse sembler être une limitation à l'opérationnalisation de l'approche, certains auteurs la justifient pour des raisons d'exigences informationnelles (Brandolini et d'Alessio, 1998) ou parce que, dans certains cas, il s'avère plus pertinent d'utiliser les fonctionnements que les capacités (Robeyns, 2005). Ce dernier argument peut d'ailleurs être étendu à de nombreuses capacités de base qui servent de mesure à la pauvreté (Fusco, 2007). Un autre problème concerne le choix des indicateurs de capacités et de fonctionnements. L'approche par les capacités ne fournit ni liste de capacités/fonctionnements, ni méthode de sélection, ce qui ouvre la voie à de multiples propositions (Alkire, 2002). Cette question se trouve au cœur des débats actuels concernant l'application de cette approche (Robeyns, 2005).

Pour notre travail, nous nous référons à l'approche de la pauvreté par les revenus pour plusieurs raisons opérationnelles qui suivent : i) Notre étude a pour but de proposer des pistes de réflexions aux décideurs publics pour lutter contre la pauvreté. Les documents cadres du Mali en la matière, en l'occurrence le document Mali vision 2063 ou la Stratégie nationale de l'émergence et du développement durable (SNEDD 2024-2033) mesure la pauvreté par l'approche par le revenu ; ii) l'approche des besoins essentiels se heurte à un problème de détermination de la liste des besoins. Il n'y a pas de consensus sur ce que devrait être cette liste ; iii) L'approche par les capacités ne fournit ni liste de capacités/fonctionnements, ni méthode de sélection et iv) Les données que nous disposons ont des variables limitées (en lien avec le revenu) et non exhaustives.

2. Méthodologie

2.1. Les sources données : Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)

L'Institut national de la Statistique (INSTAT) Mali a réalisé, sur l'initiative de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), deux enquêtes (2019 et 2021) harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) sous financement de la Banque mondiale. L'EHCVM est une des composantes principales du programme d'harmonisation et de modernisation des enquêtes sur les conditions de vie (PHMECV) dont l'objectif est de renforcer les capacités des Etats membres de l'UEMOA dans la conception, la mise en œuvre, la collecte et l'analyse des données d'enquêtes pour l'évaluation de la pauvreté. Cette initiative de la Commission se justifie par la faible comparabilité des indicateurs de pauvreté entre pays

et dans certains pays, la comparabilité temporelle est sujette aux mêmes difficultés. L'EHCVM permet de fournir les données pour le suivi/évaluation de la pauvreté et des conditions de vie des ménages dans chacun des pays membres de l'union.

Pour la qualité des données, sur 6 143 ménages échantillons, 93,1% enquêtés en 2021. Le taux de non-réponse est donc acceptable (largement supérieur à 10%). Au niveau région, seules les régions de Tombouctou (81,83%) et de Mopti (83,58%) ont un taux de non-réponse supérieur à 10%. Les données sont donc aptes aux analyses.

Tableau 1 : Structure de l'échantillon avant et après l'enquête

Régions	Enquêtés (EHCVM-II)		Taux de réalisation	
	Grappe	Ménage	Grappe	Ménage
Kayes	65	780	100,0	100,0
Koulikoro	62	744	96,9	96,9
Sikasso	68	816	95,8	95,8
Ségou	61	732	92,4	92,5
Mopti	56	672	83,6	83,6
Tombouctou	50	599	82,0	81,8
Gao	61	732	93,9	94,2
Kidal	27	312	93,1	89,7
Bamako	63	756	100,0	100,8
Ensemble	513	6143	93,1	93,1

Source : Exploitation par l'auteur des données EHCVM, 2021

2.2. Analyse explicative à travers la régression

Pour faire apparaître les déterminants de la pauvreté et l'impact de variations diverses sur la probabilité d'être pauvre, les régressions sont nécessaires. L'utilisation des régressions permet d'évaluer de façon efficace l'impact des diverses caractéristiques sur la probabilité d'être pauvre. La tendance dans la littérature a longtemps consisté à utiliser les modèles des variables qualitatives (probit et logit) pour étudier la pauvreté monétaire. Mais, ces régressions induisent une perte de l'information disponible. En effet, elles supposent que l'on n'observe pas la consommation par tête du ménage (qui est une variable continue). L'application de ces régressions abstraites sous-entend que la seule information disponible c'est : le ménage est pauvre ou est non pauvre. Il y a trois problèmes avec ces régressions. D'abord, l'analyse détruit l'information appropriée (la distribution de la consommation par tête). Ensuite, les coefficients de régression sont plus susceptibles d'être biaisés avec des régressions catégoriques qu'avec des régressions linéaires. Et enfin, lorsque les régressions catégoriques sont employées, il n'est pas possible de prévoir le changement dans la probabilité d'être pauvres suivant un changement de la ligne de pauvreté.

Pour comprendre les déterminants de la pauvreté monétaire, nous utilisons ici la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Ce modèle de régression linéaire a comme variable dépendante le logarithme de la consommation par tête divisée par la ligne de pauvreté. Pour éviter des biais d'hétérogénéité, des régressions séparées ont été estimées pour le niveau national et pour chacun des milieux de résidence du Mali que sont le milieu urbain et rural.

La formule de base des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) minimise la somme des carrés des écarts entre les valeurs observées et les valeurs prédites du modèle, ce qui permet de déterminer des coefficients estimés des variables indépendantes expliquant une variable dépendante (dans notre cas, les déterminants de la pauvreté). L'équation générale s'écrit :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \dots + \beta_p X_p + \varepsilon$$

Y : incidence de pauvreté.

$X_1, X_2, \dots, X_p$: Les variables indépendantes de la pauvreté.

β_0 : L'ordonnée à l'origine, c'est-à-dire la valeur de Y lorsque toutes les variables indépendantes sont nulles.

$\beta_1, \beta_2, \dots, \beta_p$: Les coefficients de régression. Ils mesurent l'effet unitaire de chaque variable X_i sur Y , toutes choses égales par ailleurs.

ε : Les facteurs non inclus dans le modèle qui influencent la pauvreté.

La méthode des MCO trouve les valeurs des β qui minimisent la somme des carrés des résidus.

Le résidu ε_i est la différence entre la valeur observée y_i et la valeur prédite $\hat{y} = \beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \beta_2 X_{i2} + \dots + \beta_p X_{ip}$

Minimiser $\sum_{i=0}^n \varepsilon_i^2 = \sum_{i=0}^n (y_i - (\beta_0 + \beta_1 X_{i1} + \dots + \beta_p X_{ip}))^2$.

Ainsi, Si le χ^2 de la régression est significatif au seuil de 5%, on dit que le modèle est adéquat. Ce qui veut dire que les variables indépendantes expliquent la variation de la variable dépendante. Elles permettent donc de prédire la variable dépendante.

Une analyse complémentaire sera faite avec le modèle probit, en utilisant les mêmes variables indépendantes et avec la variable dépendante qui prend les valeurs 1 si le ménage est pauvre et 0 sinon. La valeur 1 signifie que le ménage effectue une dépense journalière inférieure au seuil de pauvreté ou que la valeur de son indice composite est inférieure au seuil de l'indice retenu et 0 dans le cas contraire. Cette dernière méthode est utilisée pour appuyer la cohérence des résultats du premier modèle.

Les variables indépendantes retenues, basées sur la littérature empiriques, sont : a) la taille du ménage ; b) les tranches d'âge du chef de ménage ; c) le sexe du chef de ménage, d) le statut d'handicap du chef de ménage; e) le niveau d'instruction du chef de ménage ; f) la branche

d'activité du chef de ménage ; g) le secteur institutionnel auquel il travaille ; h) la principale source d'électricité du ménage ; i) la principale source d'eau de boisson du ménage ; j) les transferts monétaires du ménage ; k) la disposition d'un compte bancaire pour les membres du ménage ; l) la région et district de résidence du ménage ; m) la sécurité alimentaire du ménage.

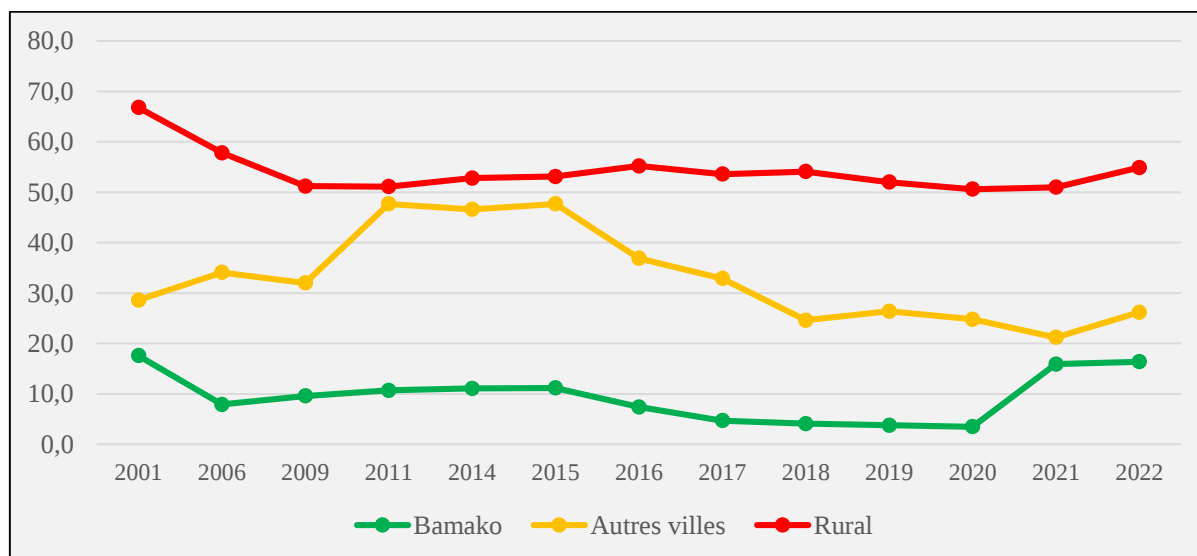
3. Résultats

3.1. Tendances de la pauvreté monétaire de 2001 à 2022

Au Mali, la pauvreté est un phénomène plus rural. En 2022, l'incidence de pauvreté était de 54,9% en milieu rural contre 16,4% à Bamako et 26,2% dans les autres villes, soit un écart respectif de 38,5 points de pourcentage et 28,7 points de pourcentage. Les tendances montrent que l'incidence de la pauvreté est restée constante et élevée en milieu rural (supérieur à 50%) ces deux dernières décennies (Graphique 1).

L'incidence de pauvreté en milieu rural est passée de 66,8% en 2001 à 54,9% en 2022, soit un recul de 11,9 points de pourcentage. A Bamako, elle est passée de 17,6% à 16,4% sur la même période. Dans les autres villes, elle est passée de 28,6% à 26,2% de 2001 à 2022. Il faut cependant noter que sur la période 2011 à 2015, les niveaux d'incidence de pauvreté dans les autres villes (hormis Bamako) s'approchaient à ceux du milieu rural, avant de continuer à s'améliorer à partir de 2016 tandis qu'en milieu rural, la tendance est restée constante et élevée. On note cependant une hausse de l'incidence de pauvreté à Bamako de 2021 à 2022 où le niveau est passé de 15,9 % à 16,4 %. Cette hausse du taux à Bamako s'explique en général par une baisse des opportunités d'emploi ainsi que le niveau de vie élevé dans cette zone.

Graphique 1 : Evolution de l'incidence de la pauvreté au Mali selon le milieu de résidence



Source : Exploitation par l'auteur des données EMEP, ELIM et EMOP

On observe les mêmes tendances en Afrique sur le lien entre la pauvreté et le milieu de résidence. Au Cameroun, selon la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages, en milieu urbain, les indicateurs de pauvreté baissent systématiquement depuis 2001, avec une incidence de la pauvreté qui est passée de près de 18% pour 2001 à moins de 9% en 2014. En revanche, la tendance est haussière en milieu rural, avec une incidence passant de 52,1% en 2001, à 55,0% en 2007 pour s'établir à 56,8% en 2014. En Mauritanie, l'analyse des différents indicateurs de pauvreté indique² qu'elle demeure également un phénomène rural. En 2019-2020, plus de 4 personnes sur 10 en milieu rural vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Au Niger, l'analyse spatiale de la pauvreté selon le milieu de résidence en 2019 fait ressortir un écart très significatif entre le milieu urbain et le milieu rural. Ainsi, en milieu rural, la pauvreté touche 46,8% de la population, contre 11,8% en milieu urbain (EHCVM Niger, 2018-2019). Au Burkina, même si les niveaux sont inégalitaires en défaveur du milieu rural, l'analyse selon le milieu de résidence indique que la hausse de la pauvreté est plus marquée en milieu urbain que dans les zones rurales. En effet, l'incidence de la pauvreté est passée de 13,1% en 2018 à 16,6% en 2021 en milieu urbain, soit une hausse de 3,5 points de pourcentage. En revanche, dans le milieu rural, la hausse de l'incidence de la pauvreté est de 1,6 point passant de 51,1% en 2018 à 52,7% en 2021 (EHCVM Burkina Faso, 2021). Au Sénégal également, selon l'EHCVM 2021, la pauvreté touche plus la population rurale où, plus de la moitié (53,6%) vit sous le seuil de pauvreté alors qu'en milieu urbain, elle affecte deux personnes sur dix (19,8%).

3.2. Déterminants de la pauvreté monétaire

Il ressort de la régression présentée dans le tableau 2, les résultats suivants :

3.2.1. Pauvreté et région de résidence

La variable « **Région** » est significative avec l'état de pauvreté monétaire au seuil de 1% pour toutes les régions et le district de Bamako, excepté la région de Gao dont le seuil de significativité est de 5%. En effet, les consommations par tête ont diminué pour les régions de Koulikoro (10,6%), Sikasso (11,6%), Ségou (13,8%), Mopti (17,9%) et le district de Bamako (28,5%) par rapport à la région de Kayes. En revanche, on remarque une augmentation de la consommation par tête pour les régions de Tombouctou (19,8%), de Gao (5,9%) et de Kidal (23,4%) comparativement à la région de référence (Kayes). Dans ce sens, et toutes choses égales par ailleurs, les ménages vivant dans les premières régions citées et dans le district de Bamako ont une probabilité plus élevée d'être pauvre par rapport à la région de Kayes. Ainsi,

² Rapport de profil de pauvreté en Mauritanie, 2015

les ménages vivant dans les régions de Mopti, de Ségou, de Koulikoro et de Sikasso ont respectivement une probabilité plus élevée de 56,4%, 34,9%, 31,2% et 29,2% d'être pauvre. Il importe donc de bien cibler ces ménages dans ces régions dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté. On remarque que ces régions sont plus touchées par la crise sécuritaire par rapport à la région de Kayes. Les impacts économiques de la crise sont entre autres les perturbations des activités économiques de façon générale, particulièrement les campagnes agricoles et les circuits de commercialisation, la hausse des prix dans certaines zones, dégradant ainsi le pouvoir d'achat de la population déjà vulnérable.

3.2.2. Pauvreté et caractéristiques socio-démographiques

La variable « **Age du chef de ménage** » n'est pas significative et n'est donc pas déterminante du niveau de vie du ménage au niveau national. Toutefois, on remarque que la consommation par tête croît au fur et à mesure que l'âge augmente. En effet, au fur et à mesure que l'âge des chefs de ménages augmente, ils ont des niveaux de consommation plus élevés (avec +11,2% pour les 25-24 ans, +14,5% pour les 25-54 ans, +19,9% pour les 55-62 ans et +20,6% pour les 63 ans et plus) par rapport au groupe d'âge 15 à 24 ans.

En revanche, la variable est déterminante au milieu urbain. En effet, dans ce milieu, la probabilité d'être pauvre est de moins (-) 99,2% pour le groupe d'âge 55-62 ans et de (-) 93,4% pour le groupe d'âge 63 ans et plus (avec un seuil significatif de 5%) comparativement au groupe d'âge 15-24 ans. Cette situation est bien compréhensible dans un contexte où le taux de chômage auprès des jeunes reste préoccupant. Par ailleurs, les jeunes actifs de ce groupe d'âge exercent pour la majorité dans l'informel et/ou sous-employée avec comme conséquence une vulnérabilité plus accrue. Pour la variable « **Sexe du chef de ménage** », il ressort que les ménages dirigés par les hommes ont une consommation par tête plus élevée et une probabilité moins élevée d'être pauvre, comparés aux ménages dirigés par les femmes. En effet, on note une baisse de consommation de 5,8% des ménages dirigés par les femmes et une probabilité d'être pauvre de 22,8% au niveau national. Cependant, la variable n'est pas significative en milieu urbain alors que la probabilité d'être pauvre pour les ménages dirigés par les femmes en milieu rural est de 37,9% par rapport au groupe de référence.

La variable « **Taille du ménage** » est, quant elle, significative à 1% au niveau national et selon le milieu de résidence. En effet, toutes choses égales par ailleurs, les résultats de la régression (tableau 2) montrent que la pauvreté croît avec le nombre de personnes du ménage et plus cette taille augmente, plus la probabilité des ménages d'être pauvres devient élevée. On note que dans les ménages de 3-4 personnes, la consommation par tête baisse de 53,5% par rapport aux

ménages de 1-2 personnes. Cette baisse est de 75,9% pour les ménages de 5-6 personnes, de 92,4% pour les ménages de 7-8 personnes et de 109,4% pour les ménages de 9 personnes et plus. Par ailleurs, quand un individu s'ajoute au ménage, on observe une diminution de la part de la consommation par tête pour les ménages constitués de 3 à 4 personnes avec respectivement 55,9% en milieu urbain et 49,4% en milieu rural. La probabilité d'être pauvre est plus élevée de 104,5% pour les ménages de 3-4 personnes, de 156,6% pour les ménages de 5-6 personnes, de 205,3% pour les ménages de 7-8 personnes, de 244,5% pour les ménages de 9 personnes et plus comparativement au ménage de 1-2 personnes.

En ce qui concerne la variable « **Statut d'handicap du chef de ménage** », contrairement à ce qu'on pourrait s'attendre, les ménages dirigés par des chefs avec handicap majeur ont une consommation par tête plus élevée de 6,5%, surtout en milieu urbain (11,5%) avec des seuils de significativité respectifs de 10% et 5%. Cependant, la variable ne détermine pas le niveau de condition de vie car elle reste non significative, qu'on soit en milieu urbain ou rural. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par le fait que beaucoup de ménages dirigés par les personnes en situation de handicap développent des stratégies d'adaptation ou sont soutenus par des ONG, des associations et des réseaux communautaires. Ces chefs de ménages cherchent également à s'intégrer activement sur le plan économique malgré les obstacles notoires liés aux discriminations et au manque d'accès. Il faut cependant mentionner qu'ils font face à des défis majeurs supplémentaires (manque d'infrastructures accessibles, discrimination de toute genre, exclusion de l'emploi,) qui les rendent hautement vulnérables à la pauvreté, surtout quand les aides sont insuffisantes et que les opportunités manquent, particulièrement pour les femmes en situation de handicap.

3.2.3. Pauvreté et caractéristique socioculturelle

Par rapport à l'éducation, la variable « **Niveau d'instruction du chef de ménage** » détermine les conditions de vie du ménage avec un seuil significatif de 1% au niveau national. En effet, un ménage dirigé par un chef ayant le niveau primaire a une consommation de 3,97% plus élevée par rapport à celle d'un ménage dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. Ceteris paribus, la consommation croît proportionnellement avec l'augmentation du niveau de l'éducation, avec 12,3% pour le secondaire et 29,6% pour le supérieur. La variable reste significative aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, avec toutefois le niveau de consommation des ménages dirigés par des chefs avec de niveau primaire qui se confond avec ceux dirigés par des chefs avec sans niveau d'éducation. On note la même tendance quant à la probabilité d'être pauvre. En effet, il ressort également que, plus le niveau d'instruction du chef

de ménage augmente, la probabilité d'être pauvre du ménage baisse. La probabilité d'être pauvre pour les ménages dirigés par de chefs ayant de niveaux d'instruction secondaire et supérieur est respectivement de moins (-) 64,7% et (-) 81,7% au niveau national comparativement au ménage dirigé un chef ayant aucun niveau d'instruction. On note la même tendance selon le milieu de résidence. On note que la significativité est faible pour le niveau primaire (significatif à 10% au niveau national, pas significatif en milieu urbain et significatif à 1 % en milieu rural) par rapport à aucun niveau d'instruction. On peut tirer 2 leçons de ces résultats. On note d'une part l'importance cruciale que joue l'éducation dans la réduction de la pauvreté et d'autre part, la réduction de la pauvreté via l'éducation commence à s'opérer significativement à partir du niveau secondaire (à l'exception du milieu rural). Les programmes de réduction de la pauvreté doivent donc pleinement intégrer l'accès à l'éducation en assurant sa qualité comme axe prioritaire dans leur mise en œuvre.

3.2.4. Pauvreté et caractéristiques socioéconomiques

Beaucoup d'études empiriques ont montré la corrélation entre la pauvreté et **l'activité économique du chef de ménage**. Le résultat de la régression (tableau 2) montre effectivement une corrélation significative au seuil de 1% entre la branche d'activité et la pauvreté monétaire au niveau national. En effet, ces résultats indiquent que la part de consommation augmente de 6,53% chez les chefs de ménage qui exercent dans la branche secondaire et de 5,79% pour le tertiaire par rapport aux ménages dirigés par des chefs exerçant dans la branche primaire. Conséquemment, cette branche, constituée principalement d'agriculteurs, possède des ménages qui ont la probabilité la plus élevée d'être pauvre comparées aux ménages dont les chefs exercent dans les branches secondaire (-12,7% avec un seuil de 10%) et tertiaire (-13,7% au seuil de 5%). On note également une probabilité plus faible des ménages vivant en milieu rural, dont les chefs exercent dans les branches secondaire (-28,4%) et tertiaire (-23,7%) par rapport à la modalité aux chefs de ménages exerçant dans la branche primaire. En revanche, la variable n'est pas significative en milieu urbain. Ces résultats montrent le rôle important que peuvent jouer les politiques de lutte contre la pauvreté en agissant sur l'agriculture. Sa modernisation permettrait d'améliorer les rendements, la productivité et ainsi lutter contre l'insécurité alimentaire et réduire considérablement la pauvreté.

Par ailleurs, comme on s'y attendait, la **consommation par tête** est une fonction croissante du niveau de richesse. Plus le niveau de vie augmente, plus la consommation par tête augmente. Selon les résultats de la régression, on note une significativité de 1% pour les trois derniers quintiles, le coefficient du deuxième quintile n'est pas différent de zéro. La consommation par

tête augmente de 12,9% pour le troisième quintile de richesse, 26,2% pour le quatrième et 47,5% pour le cinquième quintile par rapport au premier quintile.

En ce concerne le « **Transfert monétaire** », la variable est significative au niveau national avec un seuil de significativité de 5%. En effet, les ménages recevant de transfert monétaire ont une probabilité plus faible d'être pauvre (-11,7%) par rapport à ceux ne recevant pas de transferts. Toutefois, la variable n'est pas significative en milieu urbain. Il ressort aussi que les premiers ménages ont une consommation de 5,6% plus élevée au niveau national par rapport aux ménages ne recevant pas de transfert. Quant à la variable « **Disposition d'un compte bancaire** », elle est également significative au seuil de 1% au niveau national et selon le milieu de résidence. En effet, les ménages dont au moins un membre du ménage dispose d'un compte bancaire ont 32,3% moins de probabilité d'être pauvre par rapport aux ménages qui n'en disposent. Ces probabilités sont de 53,9% pour le milieu urbain et 23,1% pour le milieu rural.

3.2.5. Pauvreté et services de base essentiels

En ce qui concerne l'**accès à l'électricité**, il convient de noter que ce déterminant favorise l'activité économique. Il offre à certains ménages la chance de réaliser des activités qui génèrent des ressources. Les résultats montrent que la variable est significative au seuil de 1% au niveau national mais aussi selon le milieu de résidence. En effet, la consommation par tête augmente de 15,9% pour les ménages ayant accès à l'électricité par rapport à ceux n'ayant pas accès. Cet accroissement de la consommation est encore plus significatif pour les ménages en milieu urbain avec un accès à l'électricité (25,4%) par rapport aux ménages en zone urbaine. Conséquemment, la probabilité d'être pauvre est moins élevée pour les ménages avec un accès à l'électricité de 37,2% au niveau national, de 56,7% pour le milieu urbain et de 32,3% pour le milieu rural.

Ces résultats montrent qu'également l'électricité joue un rôle crucial dans la réduction de la pauvreté en améliorant les conditions de vie, en dynamisant l'économie et en fournissant des services essentiels. Elle est essentielle pour la rentabilité des entreprises et de l'agriculture grâce et offre de nouvelles possibilités d'emploi, contribuant ainsi à une croissance économique plus inclusive et à une meilleure qualité de vie.

En ce qui concerne la variable « **La principale source d'eau du ménage** », il ressort que les ménages qui utilisent l'eau provenant d'une source d'eau améliorée ont une consommation de 1,41% plus élevée que les ménages qui ont accès à l'eau tirant d'une source d'eau non améliorée. Les résultats montrent que quel que soit le milieu de résidence, les dépenses par tête

des ménages n'ayant pas accès à l'eau potable diminuent comparativement à la modalité de référence.

La sécurité alimentaire et la pauvreté sont strictement liées. La pauvreté est une cause principale de l'insécurité alimentaire, car les personnes pauvres n'ont pas les moyens d'accéder à une nourriture suffisante et de qualité. C'est pourquoi, la sécurité alimentaire a toujours été une préoccupation politique permanente au Mali. Elle se définit comme la capacité des particuliers et des ménages à satisfaire, à tout moment, leurs besoins alimentaires de base grâce à la production familiale, au marché national et aux importations. La politique actuelle au Mali vise à garantir la sécurité alimentaire de la population malienne, améliorer le statut nutritionnel des couches vulnérables et renforcer leur résilience face aux chocs. Les résultats de la régression montrent que la variable détermine la pauvreté quel que soit le milieu de résidence. Au niveau national et en milieu urbain, les ménages qui sont dans une situation d'insécurité alimentaire ont une consommation par tête plus faible respectivement de 5,36% et de 22,6% par rapport à ceux se trouvant dans une situation de sécurité alimentaire aux seuils de significativité respectifs de 5% et de 1%. La baisse est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Contrairement à ce qu'on s'y attendait, l'insécurité alimentaire touche plus les ménages des milieux urbains par rapport aux ménages ruraux. De même, la probabilité d'être pauvre augmente de 20,7% au niveau national et de 67,9% en milieu urbain chez les ménages frappés par l'insécurité alimentaire par rapport aux autres ménages.

Des résultats similaires sont obtenus dans plusieurs pays africains. Au Sénégal, Ndiaye, A. (1999) démontrait que la taille du ménage, la scolarisation du chef de ménage et son sexe constituent les déterminants les plus décisifs des processus d'appauvrissement dans ce pays. Au Burkina Faso, Sermé, D. (2019) a montré que les ménages dont le chef est alphabétisé ont une probabilité moins forte d'être pauvres que ceux dont le chef n'est pas alphabétisé et que les ménages de taille élevée ont une probabilité plus forte d'être pauvres. En Côte d'Ivoire, l'Agence nationale de la Statistique³ identifie également le milieu de résidence, le sexe du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la taille du ménage et la typologie du ménage comme les principaux déterminants de la pauvreté.

³ Rapport du Profil de pauvreté de la Côte d'Ivoire, 2021

Tableau 2 : Déterminants de la pauvreté par milieu de résidence, 2021

	Pauvreté monétaire					
	MCO : $\ln(y_i/z)$			Probit (est pauvre)		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Région						
Kayes	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Koulikoro	-0.106***	-0.125***	-0.110***	0.312***	0.403**	0.340***
Sikasso	-0.116***	-0.104***	-0.100***	0.292***	0.377**	0.208**
Ségou	-0.138***	-0.0937**	-0.159***	0.349***	0.203	0.390***
Mopti	-0.179***	0.0272	-0.316***	0.564***	0.0364	0.839***
Tombouctou	0.198***	0.347***	0.0860***	-0.489***	-0.815***	-0.316***
Gao	0.0594**	0.158***	-0.0321	-0.176*	-0.474**	0.0553
Kidal	0.234***	0.433***	0.0797**	-1.226***	-1.543***	-1.102***
Bamako	-0.285***	-0.209***		1.058***	0.876***	
Tranche d'âge du CM						
15 à 24 ans	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
25 à 34 ans	0.112**	0.218**	0.0526	-0.117	-0.682*	0.112
35 à 54 ans	0.145***	0.252***	0.0913	-0.178	-0.699*	0.0129
55 à 62 ans	0.199***	0.317***	0.132*	-0.308	-0.992**	-0.0329
63 ans et plus	0.206***	0.317***	0.149**	-0.390	-0.934**	-0.196
Sexe du CM						
Masculin	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Féminin	-0.0582***	-0.0238	-0.0954***	0.228***	0.0403	0.379***
Handicap majeur du CM						
Non	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Oui	0.0652*	0.115**	0.0333	-0.113	-0.167	-0.104
Niveau d'éducation du CM						
Aucun	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Primaire	0.0397***	0.0291	0.0552***	-0.115*	-0.0131	-0.203***
Secondaire	0.123***	0.127***	0.152***	-0.647***	-0.597***	-0.872***
Supérieur	0.296***	0.286***	0.353***	-0.817***	-0.827***	-0.789
Taille du ménage						
1 à 2 personnes	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
3 à 4 personnes	-0.535***	-0.559***	-0.494***	1.045***	1.001**	1.165***
5 à 6 personnes	-0.759***	-0.791***	-0.720***	1.566***	1.473***	1.751***
7 à 8 personnes	-0.924***	-0.913***	-0.931***	2.053***	1.848***	2.321***
9 personnes et plus	-1.094***	-1.088***	-1.104***	2.445***	2.245***	2.758***
Branche d'activité						
Primaire	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Secondaire	0.0653***	0.0549*	0.0830***	-0.127*	-0.0263	-0.284**
Tertiaire	0.0579***	0.0538*	0.0751***	-0.137**	-0.0653	-0.237***
Transfert monétaire						
Pas de transfert reçu	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Transfert reçu	0.0561***	0.0452**	0.0633***	-0.117**	-0.135	-0.121*
Secteur institutionnel						
Collectivité/Ets Publiques	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Ets privées/ONG	-0.0840***	-0.113***	0.0713	0.285*	0.475**	-0.270
Ménage comme employeur	-0.124**	-0.215***	0.107	0.465*	0.761**	-0.195
Electricité						
Non accès à l'électricité	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Accès à l'électricité	0.159***	0.254***	0.113***	-0.372***	-0.567***	-0.323***
Source d'eau						
Non amélioré	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf

	Pauvreté monétaire					
	MCO : ln(yi/z)			Probit (est pauvre)		
	National	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural
Amélioré	0.0141	0.0369	0.0210	-0.0638	0.0684	-0.127*
Disposition d'un compte bancaire						
Ne dispose pas	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Au moins un membre du ménage Dispose	0.120***	0.172***	0.0871***	-0.323***	-0.539***	-0.231***
Insécurité alimentaire						
Pas d'insécurité alimentaire très grave	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Insécurité alimentaire très grave	-0.0536**	-0.226***	0.0802**	0.207**	0.679***	-0.193
Quintile de richesse						
Q1(moins nantis)	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf	Réf
Q2	0.0222	-0.139**	0.0455**	-0.131*	0.193	-0.156**
Q3	0.129***	0.0733	0.152***	-0.352***	-0.316*	-0.416***
Q4	0.262***	0.188***	0.336***	-0.824***	-0.762***	-1.230***
Q5(plus nantis)	0.475***	0.397***	0.647***	-1.471***	-1.468***	
Constant	0.805***	0.603***	0.724***	-1.899***	-1.157*	-1.807***
Observations	5,028	2,203	2,825	5,028	2,203	2,781
R-squared	0.520	0.502	0.480			

Source : Calcul de l'auteur à partir de l'EHCVM, * significatif à 10% ; ** significatif à 5% ; *** significatif à 1% (***) $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$)

Conclusion

Fondée sur les données de la dernière enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages, notre objectif dans ce travail était d'identifier les déterminants de la pauvreté au Mali. Au-delà de sa contribution empirique, notre étude fournit des éléments de réflexion concrètes à destination des décideurs politiques et des partenaires au développement du pays pour lutter efficacement contre la pauvreté. Elle montre que les principaux déterminants sont l'activité économique du chef de ménage, le milieu de résidence, la taille du ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la principale source d'eau du ménage, l'accès à l'électricité du ménage et la sécurité alimentaire du ménage. Pour donc réduire substantiellement le niveau de pauvreté au Mali, notre étude plaide pour le renforcement des programmes d'accès aux services de base essentiels et le renforcement du développement rural, qui puisse améliorer les revenus des agriculteurs pauvres (niches de la pauvreté).

Il faut cependant noter que cette étude ne saisit que la pauvreté monétaire. Comme perspective, nous suggérons d'autres études complémentaires qui intègrent des approches multidimensionnelles de la pauvreté afin de pleinement saisir la complexité de la pauvreté.

BIBLIOGRAPHIES

1. Article de revue

Asselin, L. M. & Dauphin, A. (2000). Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel. Centre Canadien d'Etude et de Coopération internationale.

Béranger, V. & A. Verdier-Chouchane (2007). Multidimensional Analysis of Well-Being: Standard of Living and Quality of Life across Countries. *World Development*, 35(7), 1259-1276.

Brandolini, A. & D'Alessio, G. (1998). Measuring Well-Being in the Functioning Space. General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, Cambridge.

Coudouel, A. & Hentschel, J. & Wodon, Q. (2002). Poverty Measurement and Analysis. Sourcebook for Poverty Reduction Strategies, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues. Washington, D.C, The World Bank.

Diakité, M E. (2013). Pauvreté et vulnérabilité en Afrique de l'Ouest : quelles évolutions ? *Revue Grain de sel* N°59-62 – Juillet 2012 – Juin 2013.

Schokkaert, E. & Van Ootegem, L. (1990). Sen's Concept of the Living Standard Applied to the Belgian Unemployed. *Recherches économiques de Louvain/Louvain Economic Review*, 56(3-4), 429-450.

Robeyns, I. (2005). The Capability Approach: A Theoretical Survey. *Journal of Human Development*, 6(1), 93-117.

2. Ouvrages

Alkire, S. (2002), *Valuing Freedoms: Sen's Capability Approach and Poverty Reduction*, New York, Oxford University Press.

Destremau, B. & Salama, P. (2002), *Mesures et démesure de la pauvreté*, Paris : Edition PUF.

Fusco, A. (2007). *La Pauvreté - Un Concept Multidimensionnel*. L'Harmattan, coll. Esprit Economique.

Minvielle, J-P & Diop, A. & Niang, A. (2005), *La pauvreté au Sénégal, des statistiques à la réalité*, Paris, Editions Khartala.

Sermé, D. (2019), *Les déterminants de la pauvreté au Burkina Faso*, Edition Universitaire Européenne.

3. Thèse

Bertin A. (2007) : « Pauvreté monétaire, pauvreté non monétaire : une analyse des interactions appliquée à la Guinée »

Thèse pour le doctorat en sciences économiques, Université Montesquieu-Bordeaux IV.

Ndiaye, A. (1999) : « Essai de quantification et d'identification des déterminants de la pauvreté à Dakar : des concepts aux réalités »

Thèse de doctorat en Sciences économiques, Université Paris 2.